

Les tanneurs

Comme l'indique le site de Chevreuse, « *la charmante promenade des petits ponts est le dernier témoignage de l'activité des tanneries de peaux de chèvres qui, comme les moulins, étaient autrefois sur la rive gauche de l'Yvette* ».

Les tanneurs étaient également nombreux à Dourdan, Saint-Arnoult ou dans le région d'Epervon, sur les rives de l'Orge, de la Remarde ou de la Drouette...

Je reviens ici sur cette activité qui est devenue industrielle au milieu du XIXème siècle et n'est plus exercée dans le pays d'Yveline.



la promenade des petits ponts et le séchoir à peaux. cliché FFrandonnées-idf.fr

En transformant une peau par des actions physiques et chimiques, on obtient un *cuir* capable de résister à la putréfaction et, plus ou moins, à l'eau. On distingue le *tannage*, qui traite des peaux de grande taille (veau, vache...) de la *mégisserie*, où l'on travaille des peaux de petite taille (brebis, mouton, chèvre...) mais les techniques des tanneurs et des mégissiers sont les mêmes, et j'emploierai dans cet article le seul terme générique de tanneur.

Le tanneur s'insérait dans un écosystème aujourd'hui disparu. Le boucher, alimenté par l'éleveur, lui fournissait la peau. Après traitement le tanneur alimentait en cuir cordonniers, bottiers, bourreliers, selliers, relieurs...

Ajoutons tout de suite, pour ne pas regretter trop vite sa disparition, que cette profession était non seulement très pénible (quel travail ne l'était pas autrefois ?) mais aussi particulièrement polluante. La présence d'une rivière lui était absolument indispensable, et une forêt de chêne fort utile pour s'approvisionner en tan.



Le tannage

Rappelons rapidement les différentes étapes incontournables du traitement de la peau, telles qu'elles étaient pratiquées autrefois de façon artisanale.

a) La préparation :

La peau arrachée de l'animal, était très fragile. Elle contenait 75% de son poids en eau et se dégradait en quelques heures. Il restait des fragments de graisse ou de viande attachés. Il fallait donc la protéger, avant de la livrer au tanneur, et pour cela, on utilisait du sel.

Le tanneur récupérait donc des peaux très sales qu'il devait commencer par laver (le *reverdissage*). Ce lavage se faisait dans la rivière, en retournant la peau au bout d'une grande perche (opération polluante, mais aussi physiquement très dure compte tenu du poids d'une peau).

Dans un bain de chaux éteinte les racines des poils et l'épiderme de surface étaient ensuite détruits (le *dépilage*) et la surface de la peau légèrement dégradée pour la rendre plus réceptive aux traitements tannants (le *pelanage*).

La peau était ensuite raclée manuellement avec un *couteau à ébourrer* pour retirer les poils, et un *couteau à écharner* pour éliminer en les tranchant les restes de chair, de graisse et de muscles côté chair. Le tanneur travaillait penché sur la peau posée sur un chevalet (un billot de bois bombé).

Il lui fallait ensuite éliminer la chaux utilisée pour le dépilage, et assouplir la peau (le *déchaulage*). Les produits utilisés étaient naturels : mais s'agissant de fientes de pigeons ou d'excréments de chiens infusés dans de l'eau tiède on devine que l'opération n'était pas très odorante !



b) Le tannage proprement dit :

Le tannage consiste à déshydrater une peau putrescible et à y fixer des agents chimiques pour la rendre imputrescible et résistante.

Pour cela, c'est le tan, tiré de l'écorce de chêne, qui était utilisé. La peau était mise à tremper successivement dans 5 à 8 cuves qui contenaient une solution de tan de plus en plus concentrée. Elle y restait une dizaine de jours : l'opération de tannage durait ainsi entre 3 et 4 mois. C'était le *baisage*, ou *pré-tannage*.

Les peaux étaient ensuite empilées dans de grandes fosses creusées dans le sol, en couches alternées : peau / tan / peau... La fosse était ensuite remplie d'eau et scellée et on laissait au tanin le temps de saturer de façon naturelle les fibres de collagène.



c) le corroyage et les finitions :

Le cuir sorti de la fosse était mis à sécher dans un espace bien ventilé (souvent le dernier étage de la tannerie). Il était alors nourri à cœur avec des graisses animales (suif, huile de poisson) pour lui redonner de la souplesse et de l'imperméabilité.

Enfin la raideur des fibres était cassée afin d'obtenir la texture finale désirée, en le martelant et/ou en l'étirant (le *palissonnage*).

L'eau

On l'a compris, la présence d'une rivière était indispensable pour fournir l'eau, et le courant nécessaire au lavage des peaux. Les cuves y étaient vidées sans autres précautions.

La rivière fournissait en outre la force motrice nécessaire aux moulins à tan.



L'allée des tanneurs à Chevreuse, illustre bien l'emplacement idéal, qui était devenu le quartier des tanneurs, et où l'on peut encore voir *le séchoir à peaux*.



L'Yvette était ainsi au XVème siècle « *la rivière des tanneurs* ».

Le terrier de 1700 recense 16 tanneries. Au XVIème siècle sur 120 actifs, 12 sont des tanneurs (ou plus exactement des mégissiers, car Chevreuse, profitant de l'élevage des chèvres s'est spécialisée très tôt dans le tannage des petites peaux).

L'odeur des tanneries situées ainsi en contrebas de la ville était à peu près *supportable* pour ses habitants. Les parcelles longues et étroites comprenaient un atelier côté ville, des jardins sur l'autre rive, et un petit pont les reliait entre eux.

Cependant, si la rivière faisait vivre les tanneurs leur activité entraînait une pollution, source de nombreux conflits avec ses autres utilisateurs : blanchisseuses, agriculteurs et horticulteurs.

De la même façon, les tanneries de la Drouette, à l'entrée d'Epervon, s'étaient développées, profitant de la présence de troupeaux de moutons, et de ses foirails qui rassemblaient quantité de bêtes de toutes espèces.

Deux moulins à tan les approvisionnaient.

Compte-tenu de la pollution des eaux provoquée par ces tanneries, il était naturellement préférable de les implanter en aval de la ville (dans le quartier St Thomas). Vers 1850 elles furent déplacées sur la commune de Saint-Hilarion, autour du domaine de Séry, pour être plus loin de la ville.

Au XVIIIème siècle il existait encore huit tanneurs à Saint-Arnoult, sur la Rémarde. Il y en avait un grand nombre à Dourdan, sur l'Orge, avant qu'ils ne disparaissent à la fin du règne de Louis XIII, victimes dit-on, d'une taxation trop pénalisante. Déjà trop d'impôts pour les entreprises ?

Et Rambouillet ? On trouve très tôt un moulin à blé sur la Guéville -sans doute le premier moulin de Rambouillet- mais pas de moulin à tan. Et pas de tannerie. Mais Rambouillet a été, par contre, pendant très longtemps un très gros consommateur de cuir, en raison de l'importance du cheval dans la cité, pour équiper notamment les équipages de la chasse à courre ou les régiments de cavaliers du Quartier Estienne...

Le tan

L'écorce de chêne est riche en *tanin*. Les Egyptiens avaient déjà découvert, vers 3000 av JC, qu'il se lie facilement à la peau animale et la rend ainsi moins soluble dans l'eau, plus résistante et plus flexible.

Le mot *tan* viendrait du Gaulois *tann* : chêne vert. Il avait un rôle essentiel dans le tannage (d'où ce nom). La devise des tanneurs n'était-elle pas : « *Pour avoir des bons cuirs, il faut du tan et du temps* » ? L'écorce était donc broyée dans un moulin à tan et produisait un revenu intéressant de la forêt de chêne proche des tanneries.

« *Autrefois, nos écorces se vendaient à vil prix, et nos cuirs n'avaient pas une grande valeur ; mais nos écorces et nos cuirs, une fois bonifiés, la rivière nous permit de construire des moulins à tan, il nous vint des tanneurs dont le commerce s'accrut rapidement.* » (Honoré de Balzac, *Le Médecin de campagne*)

Retirer l'écorce du chêne le fragilise et le condamne (sauf prélèvements très limités) car c'est dans l'écorce que circule la sève. Le chêne était donc écorcé lorsque l'arbre était abattu. Le printemps était la meilleure saison pour l'écorçage car l'écorce se détache plus facilement quand la sève monte. Les écorces étaient apportées au moulin, puis réduites en poudre par des pilons ou des meules, actionnés notamment par la force hydraulique. Le tan était ensuite livré aux tanneries.

A partir du XIXème siècle les extraits tanniques industriels, plus concentrés et plus faciles à transporter, ont concurrencé la poudre d'écorce, et aujourd'hui les tanneries industrielles lui préfèrent le chlore qui permet un tannage beaucoup plus rapide.



Le boucher

J'aurais sans doute dû commencer par lui, car il n'y a pas d'activité de tannage sans peau ! Et d'ailleurs pas de boucher sans éleveur...

Ajoutons qu'à l'époque le boucher pratiquait lui-même son abattage, souvent dans la cour, à l'arrière de sa boutique.

L'Ancien Régime n'était pas une époque exempte de normes, même si la comparaison avec la nôtre n'est pas évidente ! On retient le *tope-là* qui semblait suffire à conclure un marché, mais en réalité les relations professionnelles contractuelles étaient très encadrées.

Le boucher signait donc des contrats de fourniture avec un tanneur, souvent avec exclusivité, qui lui garantissait la vente de ses peaux, et donc un revenu d'appoint. Le tanneur quant à lui, était ainsi garanti d'un approvisionnement régulier. Certains bouchers étaient plus habiles que d'autres dans la découpe et pouvaient donc garantir des peaux d'une surface utilisable meilleure que d'autres.

Le contrat prévoyait les modalités de livraison, les prix, les conditions de paiements. Ceux qui ont été conservés donnent des renseignements utiles sur les deux professions.

La concentration des tanneurs, dans des centres comme Chevreuse ou Epervon nécessitait un approvisionnement constant en peaux. Certains contrats d'approvisionnement étaient signés avec des bouchers assez éloignés : par exemple les tanneurs d'Epervon recevaient des peaux des bouchers de Rennes !

Aujourd'hui ces ateliers artisanaux ont été remplacés par des industries. Les techniques ont finalement assez peu varié, mais naturellement le travail manuel a été remplacé par celui des machines, et des filtres et autres protections anti-pollution sont venus les encadrer.

Et comme dans toutes les activités économiques soumises aux lois du marché, tous les petits ont progressivement disparu.



l'entreprise Bobet de Chevreuse

A Chevreuse, le dernier tanneur, l'entreprise *Bobet*, installée au « Terrain des tanneries », employait encore plus de 110 personnes, hommes et femmes, jusqu'à sa disparition au début des années 1960. Elle traitait notamment des peaux plus exotiques, comme celles du crocodile ou du serpent.

Bien que la production mondiale de cuir ait migré vers la Turquie ou l'Asie, la France compte encore aujourd'hui une quarantaine de tanneries, employant près de 1500 personnes. Leur cuir est principalement destiné à l'industrie du luxe (qui les a rachetées). *Hermès, Chanel, Louis Vuitton, J.M. Weston, Church's, Berluti* : toutes puisent dans les ateliers de Chadrac (Haute-Loire), Annonay (Ardèche) ou Barr (Bas-Rhin).

Christian Rouet
octobre 2026

Et si vous voulez être certain que votre canapé est bien en cuir, regardez le pictogramme de votre étiquette.



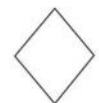
CUIR



CUIR ENDUIT



TEXTILE



AUTRES
MATÉRIAUX